

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/43

10 décembre 1996

(96-5212)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

KOWEIT

Déclaration de S.E. M. Jassem Abdullah Al-Madhaf
Ministre du commerce et de l'industrie

J'ai l'honneur de vous adresser, au nom du gouvernement de l'Etat du Koweït et en mon propre nom, mes très sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la première Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Je tiens aussi à féliciter les membres du Bureau de leur élection, et je vous souhaite à tous tout le succès possible dans ce que vous entreprenez.

J'adresse également mes félicitations au Secrétariat de l'OMC pour les efforts intenses qu'il a déployés pour assurer l'excellente préparation de cette Conférence. Enfin, au nom du gouvernement et du peuple de l'Etat du Koweït, je remercie le gouvernement de la République de Singapour et son peuple hospitalier d'avoir accueilli cette importante Conférence.

Nous sommes réunis ici à la veille d'une nouvelle année, dont l'arrivée sera célébrée dans le monde entier. Je saisis cette occasion pour vous présenter tous mes vœux de bonheur et de prospérité au nom de ma délégation et en mon propre nom, en souhaitant que la nouvelle année apporte la joie et la paix à tous les peuples de la terre.

L'Etat du Koweït a accédé en 1963 à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, poussé par la ferme conviction que les organisations internationales et la coopération mondiale jouent un rôle important dans la libéralisation et la mondialisation du commerce, conviction qui l'anime depuis son indépendance, en 1961. Notre adhésion au principe du libre-échange en est l'expression; mais elle répond aussi, dans une large mesure, aux aspirations du peuple koweïtien. Cela s'est traduit, depuis l'indépendance, par la création de nombreuses institutions économiques dont les activités, par leur envergure, transcendent les frontières nationales. Le contrôle populaire est exercé par le Parlement (Majlis El Umma), où siègent les représentants de toutes les couches de la société, librement élus par le peuple conformément à la Constitution de 1961, qui garantit et protège les libertés auxquelles tous les peuples aspirent. Le Parlement joue un rôle considérable en maintenant cette ligne de conduite, qui a pour principal avantage d'assurer la répartition équitable des richesses et des services entre tous les citoyens et tous les résidents, quelle que soit leur nationalité, permettant à chacun de gagner décemment sa vie et de vivre dignement.

Le Koweït a eu raison d'adopter cette approche, comme les faits l'ont prouvé dans les années 80 et au début des années 90, où l'on a vu des pays adhérer au principe de l'économie de marché, délaissant les théories économiques qui, au cours des 50 années précédentes, n'avaient pas réussi à leur apporter le bien-être et la prospérité auxquels ils aspiraient.

L'Etat du Koweït a eu l'honneur de signer les Accords du Cycle d'Uruguay et la Déclaration instituant l'Organisation mondiale du commerce le 15 avril 1994, à Marrakech. Il s'est engagé, avec

./.

le reste du monde, dans une ère nouvelle marquée par la mondialisation du marché des produits et des services. Etant un pays en développement, l'Etat du Koweït a perçu d'emblée combien il était important de renforcer la coopération avec les autres pays, en particulier les pays en développement, dans le domaine du commerce. Pour consacrer cette approche, il a conclu des accords bilatéraux et régionaux, promulgué des lois et créé des institutions.

Cette Conférence a lieu seulement quelques mois après la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue dans la République d'Afrique du Sud, qui a demandé, dans sa déclaration finale, que l'on renforce le rôle de l'OMC et le système commercial, en encourageant la libéralisation économique et en affermissant le principe du partenariat et de la coopération entre pays en développement et pays développés.

Nous devons examiner de plus près les progrès accomplis au cours des deux dernières années en gardant à l'esprit les résultats obtenus à la réunion de Marrakech, afin que nous puissions ensemble consolider ce qui a été acquis, sonder les faiblesses et les lacunes, analyser leurs causes et remédier à leurs conséquences. En tant que pays en développement, nous espérons tirer quelques avantages de la création de l'OMC, mais il nous faut admettre que la libéralisation des marchés mondiaux doit amener les pays en développement à réviser leur régime commercial et leur législation afin de favoriser le développement de leurs institutions économiques pour participer au commerce mondial, et à améliorer leur production industrielle et leurs produits pour pouvoir soutenir la concurrence des produits étrangers sur leur marché intérieur. Nous espérons vivement que les pays développés soutiendront les efforts faits par les pays en développement pour renforcer, par tous les moyens, leurs capacités, en particulier leurs capacités technologiques, afin d'atteindre ces objectifs.

L'Etat du Koweït est membre actif du Conseil de coopération du Golfe, créé en 1980 par une décision unanime de six Etats arabes du Golfe. L'attachement des gouvernements et des peuples de nos pays à l'économie de marché découle de notre religion et de notre longue histoire, qui nous ont amenés à nouer avec les peuples du monde antique de solides relations commerciales qui ont perduré jusqu'ici. La volonté de nos Etats d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce était donc tout à fait logique et conforme aux aspirations de nos peuples et à leurs traditions. Après l'Etat du Qatar, l'Etat des Emirats arabes unis est devenu Membre de l'OMC et nous espérons que le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman le deviendront prochainement.

Permettez-moi, au nom de l'humanité, de solliciter votre concours pour obtenir la libération de nos prisonniers de guerre détenus arbitrairement dans les prisons irakiennes. Avec les années, leur souffrance s'accroît tout comme celle de ces enfants qui attendent leurs pères et de ces femmes qui attendent leurs maris.

Le Gouverneur du Koweït n'oubliera jamais la position prise par vos gouvernements pendant l'occupation irakienne.

Je vous prie instamment, aujourd'hui, en cette fin d'année, de mettre un terme à nos souffrances pour que nous puissions célébrer à la fois l'année nouvelle et le retour des prisonniers de guerre et des détenus ainsi que la restitution de tous les biens dérobés à leurs propriétaires légitimes.

Je vous souhaite tout le succès possible, et que la paix soit avec vous.